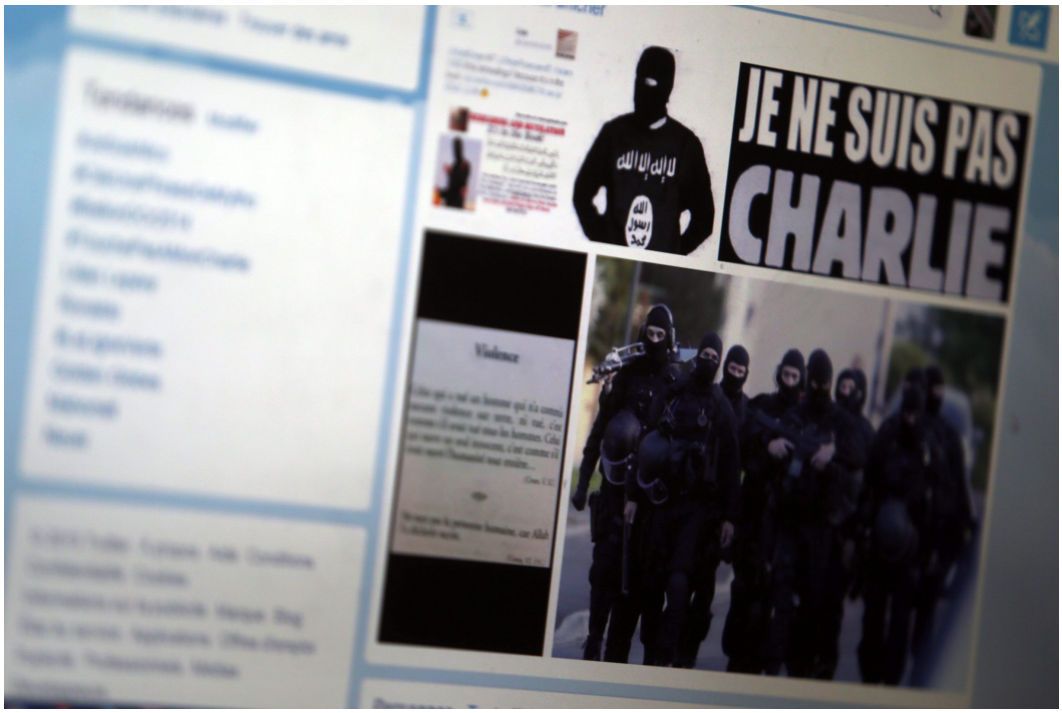
Alsace: une trentaine de faits recensée après les attaques terroristes à Paris

06/02/2015 à 19h44
Des cris, des lettres de menaces, des piratages de sites Internet, des tags et autres dégradations (Outrages et menaces envers des militaires du plan Vigipirate)… Ces faits ont été présentés au tribunal sous les termes «inscription à caractère raciste et faisant l'apologie du terrorisme» ou «apologie de crime en relation avec une entreprise terroriste», entre autres.



Un mois après les attaques terroristes à Paris, le parquet général de la cour d'appel de Colmar a recensé une trentaine de faits à travers l'Alsace (…)
Le quotidien évoque les tags sur les murs du presbytère de Reichshoffen ainsi que les inscriptions sur le centre culturel de la mosquée de Bischwiller ou encore un «Allah akbar» hurlé à Colmar lors d'une cérémonie d'hommage aux victimes des attentats terroristes.
Source